



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 081/2023
SÉANCE N° 5 DU 19 JUIN 2023

AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2022

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 13 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Sébastien Destais (jusqu'à 20 h 13), Christian Lefort, Anthony Roullier, Jean-Marc Coignard, Chantal Marcadé, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Isabelle Fougeray, Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Marie Boisgontier, Patrice Morin, Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier (à partir de 18 h 50), Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 54), Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau, Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 13), François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier (jusqu'à 20 h 40), Bernard Bourgeais, Sylvie Vielle, Christine Dubois, Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 18 h 38), Éric Morand, Fabien Robin, Corinne Segretain, Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 50), Christelle Alexandre, Louis Michel, Dominique Gallacier, et Michel Rocherullé (jusqu'à 20 h 39).

Étaient absents ou excusés

Annette Chesnel, Jean-Louis Deulofeu, Nicolas Deulofeu, Paul Le Gal-Huamé, Julien Brocail, Olivier Barré et Michel Paillard.

Étaient représentés

Gwenaël Poisson a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Bruno Bertier a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 07), Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Georges Poirier a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 50), Kamel Ogbi a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier (jusqu'à 19 h 07), Samia Sultani a donné pouvoir à Didier Pillon (jusqu'à 20 h 13), Guy Toquet a donné pouvoir à Sylvie Vielle, David Cardoso a donné pouvoir à Jérôme Allaire, Yannick Borde a donné pouvoir à Corinne Segretain, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre (à partir de 20 h 50), Marcel Blanchet a donné pouvoir à Louis Michel.

Damien Richard est représenté par Chantal Marcadé (suppléante).

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 23 juin 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 JUIN 2023**AFFECTATION DES RÉSULTATS – EXERCICE 2022**

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29, L5211-1, R2311-12, R2311-14,

Vu les instructions comptables M4 et M57,

Considérant l'approbation des comptes administratifs 2022 de Laval Agglomération,

Considérant la dissolution des budgets annexes ZA de Loiron et Ateliers relais de Loiron par le conseil communautaire du 19 décembre 2022,

Considérant les besoins de financement de la section d'investissement du budget principal et des budgets annexes, étant précisé que ces besoins sont définis par le résultat de l'exercice, cumulé aux résultats antérieurs et au solde des reports,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Après avis favorable de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE**Article 1er - AU BUDGET PRINCIPAL**

Résultat de l'exercice :	5 942 419,81 €
Résultat antérieur :	0,00 €
Résultat cumulé à affecter :	5 942 419,81 €

Besoin de financement en investissement Laval Agglomération	5 685 146,19 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	5 685 146,19 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 - Laval Agglomération	257 273,62 €

Article 2 - AU BUDGET ANNEXE TERRAINS

Résultat de l'exercice budget Terrains:	600 619,54 €
Résultat de l'exercice budget ZA Loiron	0,00 €
Résultat antérieur budget Terrains	- 631 259,12 €
Résultat antérieur budget ZA Loiron	- 6 636,65 €
Résultat cumulé à affecter :	- 37 276,23 €
Besoin de financement en investissement	4 473 626,13 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement -1068 Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0.00 €
Affectation du déficit reporté - 002 – Terrains	30 639,58 €
Affectation du déficit reporté - 002 – ZA Loiron	6 636,65 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) - 002	- 37 276,23 €

Article 3 : AU BUDGET ANNEXE BATIMENTS

Résultat de l'exercice budget Bâtiments :	5 544,97 €
Résultat de l'exercice budget Ateliers relais Loiron	- 90 809,93 €
Résultat antérieur budget Bâtiments	401,27 €
Résultat antérieur budget Ateliers relais Loiron	183 272,36 €
Résultat cumulé à affecter	98 408,67 €
Besoin de financement en investissement	0,00 €

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 – Bâtiments	5 946,24 €
Affectation de l'excédent reporté - 002 – Ateliers relais Loiron	92 462,43 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - 002	98 408,67 €

Article 4 : **AU BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

Résultat de l'exercice :	376 797,86 €
Résultat antérieur :	494,56 €
Résultat cumulé à affecter :	377 292,42 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - 002	377 292,42 €

Article 5 : **AU BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS**

Résultat de l'exercice :	1 141 060,04 €
Résultat antérieur :	2 127 414,87 €
Résultat cumulé à affecter :	3 268 474,91 €

Besoin de financement en investissement	508 518,10 €
---	--------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	508 518,10 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - 002	2 759 956,81 €

Article 6 : **AU BUDGET ANNEXE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE**

Résultat de l'exercice :	19 616,64 €
Résultat antérieur :	332,70 €
Résultat cumulé à affecter :	19 949,34 €

Besoin de financement en investissement	19 697,55 €
---	-------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	19 697,55 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - 002	251,79 €

Article 7 : **AU BUDGET ANNEXE PDELM (PGO)**

Résultat de l'exercice :	-929,18 €
Résultat antérieur :	-2 838,48 €
Résultat cumulé à affecter :	-3 767,66 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-Pas de mise en réserve en budget de lotissement	0,00 €
Affectation du déficit reporté (report à nouveau débiteur) -002	-3 767,66 €

Article 8 : **AU BUDGET ANNEXE EAU RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	951 376,31 €
Résultat antérieur :	5 565 870,69 €
Résultat cumulé à affecter :	6 517 247,00 €

Besoin de financement en investissement	2 637 656,55 €
---	----------------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) - 002-	6 517 247,00 €

Article 9 : **AU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT RÉGIE**

Résultat de l'exercice :	357 663,52 €
Résultat antérieur :	4 675 793,65 €
Résultat cumulé à affecter :	5 033 457,17 €

Besoin de financement en investissement	0,00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0,00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) – 002-	5 033 457,17 €

Article 10 : **AU BUDGET ANNEXE PLATEFORME FERROVIAIRE**

Résultat de l'exercice :	142 501,33 €
Résultat antérieur :	504 812,36 €
Résultat cumulé à affecter :	647 313,69 €

Besoin de financement en investissement	0.00 €
---	--------

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Affectation en réserves pour financer l'investissement - 1068-	0.00 €
Affectation de l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) – 002-	647 313,69 €

Article 11

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 12

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, 6 conseillers communautaires s'étant abstenus (Didier Pillon, Samia Soultani, Marie-Cécile Clavreul, James Charbonnier, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière).

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230619-S05-CC-081-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2023

Mise en ligne : 27-06-23